



REUNION DRCPN...

Réforme des voies d'avancement.

Dans la poursuite du Protocole d'avril 2016 signé par l'UNSA Police, une réunion présidée par le DRCPN s'est tenue le 30 juin 2020, au sujet des voies d'avancement et de la valorisation de la filière investigation.

Premières avancées :

- 1** Des qualifications professionnelles brigadier et brigadier chef permettant une nomination l'année suivant la réussite à l'examen.
- 2** Mise en place progressive de l'avancement semi-automatique au grade de brigadier dès 25 ans de carrière à compter de 2021 conformément au Protocole de 2016.
- 3** La reconnaissance de la qualification et de l'habilitation OPJ... pour les franchissements de grade.

Pour l'UNSA Police, l'implication de nos collègues, quelle que soit leur filière métier, doit permettre un déroulement de carrière attractif.

Une seconde réunion de travail est programmée dès le mois de septembre.

L'UNSA Police exige la communication de données chiffrées afin de débattre sur des projections fiables et concrètes.

UNSA Police...



le syndicalisme au service de tous les policiers